



Nantes, le 9 janvier 2019

La Directrice générale du Crous de Nantes
Pays de la Loire

à

Mesdames et Messieurs les chefs
d'établissement

Objet : Lancement de la campagne du Dossier Social Étudiant (DSE) pour l'année universitaire 2019/2020

La campagne DSE 2019/2020 a débuté.

Les procédures en vigueur, pour le dépôt du Dossier Social Etudiant sont quasi identiques à l'an passé.

Vous trouverez en pièces jointes les supports d'information relatifs au DSE :

- Affiche 2019/2020 ;
- Guide DSE numérique destiné aux étudiants.

Toutes les informations utiles sur le Dossier Social Etudiant sont consultables sur le site internet du Crous (www.crous-nantes.fr): critères, dates, descriptifs de logement... Pour une efficacité optimale, il serait souhaitable, dans la mesure de vos possibilités, d'insérer sur votre site institutionnel un lien vers le site du Crous.

Logement

La situation du logement universitaire est difficile dans de nombreuses villes. Vos étudiants devront donc veiller à constituer leur DSE le plus rapidement de façon à accroître leur chance d'affectation.

Bourses

En matière de bourses également, un dossier complet retourné dans les délais garantit une décision rapide et un paiement précoce à la rentrée.

La réglementation relative aux bourses d'enseignement supérieur peut évoluer en 2019/2020.

Grâce à votre active participation, vos étudiants pourront solliciter les aides (bourses et logement) nécessaires à la poursuite efficace de leurs études dans l'enseignement supérieur pour l'année 2019/2020.

Lors des précédentes campagnes, j'ai su combien votre aide avait été précieuse.

Mes services restent à votre disposition pour toute information.

Je vous remercie par avance pour votre collaboration.

La Directrice générale du
Crous de Nantes Pays de la Loire

Corinne VADÉ

Direction de la vie
étudiante

Service du
Dossier Social Etudiant

Dossier suivi par :
Jean-Jacques Audureau
Directeur de la vie étudiante

Agnès Gautier
Responsable du service du
Dossier Social Etudiant